

Épreuve anticipée de mathématiques de la classe de première des voies générale et technologique

Pêlemêle du 09/10/2025 relatif à la tenue d'un webinaire de l'inspection pédagogique régionale de mathématiques

Inspection pédagogique régionale de mathématiques

Affaire suivie par : Aurélie HUILLERY PERRIN

Mél : aurelie-helene.huillery@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames les proviseuses, messieurs les proviseurs,

S/c de mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne..

Références :

- [Bulletin officiel n° 24 du 12 juin 2025](#)
-

La note de service du 10-6-2025 (NOR : MENE2515469N) définit **l'épreuve anticipée de mathématiques de la classe de première des voies générale et technologique**.

Elle s'applique à compter de l'année scolaire 2025-2026, pour les épreuves présentées au titre de la session 2027 de l'examen du baccalauréat général et du baccalauréat technologique.

Afin d'accompagner les enseignants et de répondre à leurs questions autour de cette épreuve, l'inspection pédagogique régionale de mathématiques organise un webinaire :

le mercredi 19 novembre 2025 de 10 h 30 à 12 h 00.

Sous réserve de ne pas entraîner de diminution du temps d'enseignement dû aux élèves et avec votre accord, nous invitons un professeur par lycée à participer à ce webinaire d'information, via ce [lien](#) de connexion ou via cette [adresse](#) en saisissant :

- ce numéro de réunion : **2732 280 0248**
- ce mot de passe : **VSrmcPXu547**

Les IA-IPR de mathématiques